

1. Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (AAO N) N°DNCMP/46.IT/2019-2020 relatif aux travaux de construction d'un restaurant ouvert et d'une guérite à l'Institut National de Santé Publique (INSP)

1. *Objet d'appel d'offres*

L'Institut Nationale de Santé Publique (INSP) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres sous pli fermé pour les travaux de construction d'un restaurant ouvert et d'une guérite à l'Institut National de Santé Publique (INSP).

2. *Autorité Contractante*

Le marché sera conclu au nom de l'Institut National de Santé Publique (INSP).

3. *Financement*

Le Marché sera financé par les fonds propres de l'INSP, exercice 2019-2020.

4. *Monnaie du Marché*

Le marché est conclu en monnaie nationale : le franc Burundais (FBU) TVAC.

5. *Type de marché*

C'est un marché pour les travaux de construction d'un restaurant ouvert et d'une guérite à l'Institut National de Santé Publique (INSP).

Spécification du marché

1. La passation de Marché sera conduite sur Appel d'Offres ouvert avec publication nationale (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
2. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en **Un (1) lot**.
3. L'ensemble des travaux sont à réaliser dans un délai maximum de : **trois (3) mois** calendaires. Le délai contractuel débute à compter de la date de notification du marché qui correspond au premier ordre de Service de commencer les travaux.
4. Les clauses du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres et celles des Clauses et Conditions du Marché sont les clauses du *DAO Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés de Travaux*.

6. *Visite du lieu*

La visite guidée du lieu est prévue: Le... 29 / 01 / 2020 à 11 heures. Les soumissionnaires se rencontreront au site de la grande salle de conférence de l'INSP à 11 heures.

7. *Caution de soumission*

Une caution de soumission dont le montant s'élève à la somme d'un million de francs burundais (1.000.000) doit être fournie en même temps que l'offre. Elle est sous forme d'une Garantie bancaire, les chèques certifiés ne sont pas admis.

8. *Condition de Participation*

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions à toute Entreprise, justifiant des capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du code des Marchés Publics du Burundi.

9. *Consultation et obtention du dossier d'appel d'offres*

Le Dossier d'Appel d'offres peut être consulté gratuitement au Secrétariat de la Direction Générale de l'INSP tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes ou sur son site internet : www.insp.bi/annonces. L'adresse physique du maître de l'ouvrage est la suivante : « Direction Générale

de l'Institut National de Santé Publique ; Avenue de l'Hôpital n° 3, BP : 6807 Bujumbura-Burundi ; Tél : 22 26 97 00 / 22 26 97 13

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré à l'INSP, moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille francs Burundais (100.000 Fbu) à verser la moitié (50.000 Fbu) sur le compte n° 1101/001-04 ouvert à la BRB au nom de l'OBR et une autre moitié (50.000 Fbu) sur le compte n° 1110/262 ouvert à la BRB au nom de l'INSP.

10. Dépôt des offres

Les offres sous plis fermés rédigées en langue française et en 4 exemplaires dont un original et 3 copies marquées comme telle seront remises par les soins du soumissionnaire au plus tard le 10/01/2020 à 9h00' à l'adresse mentionnée ci-dessus. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

11. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture dans les bureaux de l'INSP, le 10/01/2020 à 10H du matin. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics du Burundi, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport du déroulement de ladite séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

12. Validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

13. Critères de qualification

Les soumissionnaires doivent établir à la satisfaction du Maître de l'Ouvrage qu'ils ont les capacités et les ressources voulues pour mener à bien l'exécution du Marché.

Aucune marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires nationaux éligibles.

14. Renseignement

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats soumissionnaires adressent leurs demandes à l'adresse suivante : « Institut National de la Santé Publique, Avenue de l'Hôpital n°3 BP : 6807 Bujumbura-Burundi; Tél : 22 26 97 00 / 22 26 97 13 ».

Fait à BUJUMBURA, le 10/01/2020
Le Directeur Général de l'INSP

Prof Joseph NYANDWI

